

HONORAIRES DE TRANSACTION

(T.V.A. au taux en vigueur : 20 %)

USAGE HABITATION

LOCATION

A la charge du locataire :	6 % TTC du loyer annuel hors charges
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	3,5 % TTC du loyer annuel hors charges *
- Etat des lieux	2,5 % TTC du loyer annuel hors charges *
A la charge du bailleur :	6 % TTC du loyer annuel hors charges
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	3,5 % TTC du loyer annuel hors charges
- Etat des lieux	2,5 % TTC du loyer annuel hors charges

* dans la limite du plafonnement loi ALUR

VENTE (à la charge de l'acquéreur)

Prix inférieur ou égal à 24 999 €	12,00 % TTC (avec minimum de 2 500 €)
Tranche de 25 000 € à 49 999 €	9,00 % TTC (avec minimum de 3 500 €)
Tranche de 50 000 € à 74 999 €	7,20 % TTC (avec minimum de 4 250 €)
Tranche de 75 000 € à 100 000 €	6,00 % TTC (avec minimum de 5 000 €)
Tranche au-dessus de 100 000 €	3,00 % TTC à ajouter aux honoraires de la tranche précédente

USAGE COMMERCE/PROFESSIONNEL

LOCATION (à la charge du locataire)

Bail commercial courte durée	12 % HT (14,4 % TTC) du loyer annuel HT *
Bail professionnel (6 ans)	14 % HT (16,8 % TTC) du loyer annuel HT *
Bail commercial 3/6/9 ans	8 % HT (9,6 % TTC) du loyer annuel HT *
Rédaction de bail	750 € HT (900 € TTC)

* forfait minimum : 800 € HT (960 € TTC)

VENTE murs, fonds, droit au bail, terrain...(à la charge de l'acquéreur)

Prix inférieur ou égal à 49 999 €	7 % HT (8,40 % TTC) avec minimum de 4 200 € TTC
Tranche de 50 000 € à 100 000 €	6 % HT (7,20 % TTC) avec minimum de 6 000 € TTC
Tranche au-dessus de 100 000 €	3 % HT (3,60 % TTC) à ajouter aux honoraires de la tranche précédente)